

96<sup>o</sup> = 14  
 L'an mil huit cent vingt cinq, le vingt six avril, six heures  
 du soir pardevant nous Louis Joseph Oberst, maire officier de l'état  
 Hannebique  
 Eléonor-Josephe



sema fe.  
 civil de la commune de Mizeron, Département du Jura, de Calais, canton  
 de St Omer (Sud), est comparu Jean Baptiste Hannebique âgé de  
 soixante trois ans marié, domicilié en cette commune lequel  
 nous a déclaré qu'hier huit heures du soir, la demoiselle florentine  
 Josephe Hannebique âgée de vingt ans sa fille, est accouchée  
 en sa maison d'un enfant du sexe féminin qu'il nous présente,  
 et auquel il a déclaré vouloir donner les noms et prénoms  
 de Eléonor Josephe Hannebique, ladite déclaration et présentation  
 faite en présence de Jean Baptiste Hannebique âgé de vingt  
 trois ans ouvrier papetier, et de Louis Joseph Soubon âgé de trente  
 six ans voiturier, tous deux domiciliés en cette commune et  
 a le second témoin signé avec nous le présent acte, le déclarant  
 et le premier témoin ayant déclaré n'avoir jamais eu signé  
 après lecture faite Louis Soubon

(Hobert)